

■ **Auberge de l'Union, Hélène Clerc**, à Chavannes-les-Forts, exploitation d'un café-restaurant. Entreprise individuelle. (FOSC du 18.02.2004, p. 6). La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office du Service du registre du commerce du canton de Fribourg, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 1, de l'ORC.

Journal no 1572 du 22.03.2004
(02186384 / CH-217.0.310.938-7)